

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/12/20/2017014373/justel>

Dossier numéro : 2017-12-20/05

Titre

20 DECEMBRE 2017. - Arrêté ministériel fixant les règles de décaissement d'indemnités pour le banking de certificats de cogénération par les gestionnaires de réseau de distribution d'électricité, visées à l'article 6.4.14/3 de l'Arrêté sur l'Energie du 19 novembre 2010 (TRADUCTION)

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 28-12-2020 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 28-12-2017 page : 116238

Entrée en vigueur : 28-12-2017

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)